

## Février 2024 : l'activité des magasins du commerce spécialisé en légère croissance à + 0,8 %

Après un mois de janvier en baisse (- 1,5 %), l'activité en magasin des enseignes du commerce spécialisé se termine avec une très légère hausse : + 0,8 % (\*).

**Cette moyenne présente d'importantes différences sectorielles.** Si les magasins de beauté-santé terminent le mois avec une activité en hausse par rapport à février 2024 (+ 3,1 %), de même que l'alimentaire spécialisé (+ 2,8 %), **les enseignes d'habillement connaissent une nouvelle baisse à - 3,9 %.**

Notons que **l'équipement de la maison réalise un mois en hausse à + 3,3 %** après une activité en baisse tous les mois depuis septembre 2023. Quant aux magasins de sport, ils affichent la même activité que celle de février 2023 (0,1 %). Mais, la restauration est en retrait par rapport à février 2023 (-2 %).

Février fut un bon mois pour les magasins des secteurs cadeaux-culture-jouets (à 6,8 %) ; une dynamique rare ces douze derniers mois et non constatée durant toute l'année 2023.

**Les ventes web des enseignes sont légèrement plus dynamiques que celles des magasins à + 4,7 par rapport à février 2023.**

**Après deux mois d'activité 2024, le cumul des ventes magasins par rapport à la même période en 2023 est en baisse de - 0,5 % pour l'ensemble du commerce spécialisé.** Ce cumul est positif pour les magasins des enseignes de la beauté-santé à + 4,5 %, et légèrement positif par rapport à la même période en 2023 pour l'équipement de la maison à + 1,7 %. Cependant, l'activité est en baisse pour l'habillement (- 3,3 %).

**Le bilan de février est donc marqué par un retrait qui se poursuit pour le secteur de l'habillement.** Dans ce secteur, la reprise d'activité à la suite d'une contraction de l'inflation devra donc encore attendre les prochains mois. L'activité de Février plus positive que les mois précédents pour l'équipement de la maison ainsi que le secteur cadeaux-culture-jouets est plutôt de nature à donner de l'espoir à ces secteurs dont le dernier semestre fut compliqué.

Dans les prochains mois, nous pourrons constater si l'orientation de la consommation de produits non alimentaires s'est améliorée en 2024 grâce à la réduction de la pression sur le pouvoir d'achat des ménages à la suite de la contraction du niveau d'inflation.

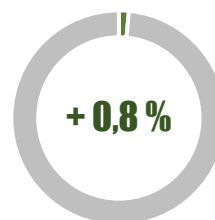
Lors de la séance plénière du Conseil National du Commerce du 5 mars 2024, **la ministre Olivia Grégoire a rappelé sa préoccupation pour le secteur de la mode.** Espérons que les réflexions et programmes qui seront rapidement annoncés ne

### Contacts presse :

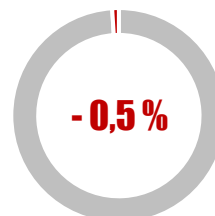
**Emmanuel LE ROCH, Délégué Général** - emmanuel.le.roch@procos.org  
**Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing** - sophie.madignier@procos.org  
31, rue du 4 septembre - 75002 Paris ■ www.prococos.org

### Évolution des chiffres d'affaires du commerce spécialisé Magasins à surface égale

Évolution de l'activité des magasins à surface égale du commerce spécialisé en février 2024 vs février 2023



Évolution en cumul de l'activité des magasins à surface égale du commerce spécialisé en janvier-février 2024 vs même période en 2023



Source : panel Prococos

se limitent pas à la situation des jeunes marques, qu'il est évidemment indispensable de soutenir, mais qu'ils portent également sur **la nécessité impérieuse d'accompagner les enseignes de textile et de chaussure face aux modifications profondes de l'environnement auxquelles elles sont confrontées**. Il est en effet vital de limiter au maximum les défaillances d'enseignes et l'ampleur des conséquences de celles-ci pour réduire l'impact la vacance commerciale, en particulier dans les centres de nos villes.

**Un enjeu centre-ville que Madame la ministre a rappelé** en souhaitant que s'engage très rapidement une réflexion collective sur le commerce de centres-villes. Il est en effet indispensable de rappeler et de diffuser les bonnes pratiques locales, les erreurs à éviter et l'indispensable collaboration de tous les acteurs (élus locaux, commerçants, managers de commerce, CCI...) dans une gouvernance organisée dans le temps long et au profit d'un commerce qui puisse affronter les profonds changements de société et de consommation. Il en va en effet de l'efficacité de tout plan national qui sans application locale adaptée ne pourra trouver son efficacité. L'Etat peut faciliter, simplifier, initier mais ne peut mettre en œuvre les actions locales adaptées aux spécificités de chaque territoire.

**La ministre a fait par de son souhait de voir très rapidement se mettre en place une mensualisation des loyers des commerçants**, une décision qui va dans le bon sens qu'un allègement de la trésorerie des exploitants qui reste encore conditionné au résultat de discussion en cours entre bailleurs et preneurs.

*« Procos tient à remercier Madame la ministre pour ses annonces et compte également sur son action concernant le comportement des plateformes internationales, en particulier pour s'assurer qu'elles respectent les normes et réglementations afin d'empêcher qu'un développement rapide et incontrôlé d'acteurs tels que Shein et Temu ne vienne fragiliser inévitablement et durablement le commerce dans les territoires. »*

*« Procos remercie également les ministres Olivia Grégoire et Bruno Le Maire pour toutes les actions qu'ils pourront mener afin d'empêcher la commission européenne de réduire les délais de paiement à 30 jours tel qu'elle le projette ; une mesure qui créerait, si elle devait prospérer, de très importants dégâts parmi les acteurs de toute taille et de tous les secteurs du commerce. »*

*(\*) 80 enseignes interrogées sur leur performance en France*

*(\*\*) Observatoire Procos/Stackr de la fréquentation des magasins*